



Association reconnue d'intérêt général loi 1901

Procès verbal des délibérations de l'Assemblée générale du 11/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre juin à vingt heures, les adhérents et membres du bureau de l'association Yawenta France se sont réunis via MS TEAMS pour la tenue de l'Assemblée Générale annuelle sur convocation du président Patrick Coccolo. Cette convocation a été transmise par mail le *** deux mille vingt-quatre.

Sont présents, le Bureau :

- Patrick Coccolo, Président;
- Véronique Coccolo, Trésorière;
- Bérénice Morizeau, Secrétaire;
- Jean-François Morizeau, membre adhérent et bienfaiteur
- Colette Morizeau, membre adhérente et bienfaitrice ;
- Noémie Abasq, membre bienfaitrice.

Se sont excusés:

- Stéphane Gompertz, membre adhérent,
- Jean-Luc Gantheil, membre bienfaiteur.

L'assemblée est présidée par monsieur Patrick Coccolo, président de l'association.

Ordre du jour

- Présentation et approbation du bilan moral 2025
- Présentation et approbation du bilan financier 2025
- Election du bureau 2026
- Clarification des activités du Centre Yawenta à Shashemene
- Projets et orientations 2026

Première résolution :

L'assemblée générale approuve le bilan moral 2025, résolution votée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'assemblée générale approuve le bilan financier 2025, résolution votée à l'unanimité

Troisième résolution :

Le bureau 2025 se représente pour 2026 et est élu à l'unanimité par l'assemblée générale.

Quatrième résolution :

La poursuite de la communication en faveur du centre auprès du public, l'encouragement d'initiatives pour promouvoir et récolter des fonds pour l'association, la promotion des plateformes qui facilitent la récolte de fonds restent nos priorités. La recherche d'aide pour créer un nouveau flyer reste d'actualité. Le partenariat avec l'association Diriya est à poursuivre et si possible approfondir. L'organisation de collectes participatives en vue de l'achat d'un véhicule électrique pour Yawenta est évoquée.

Les membres du bureau ainsi que les membres présents se félicitent des résultats de l'année 2025 à l'aune des actions entreprises. Ils expriment toutefois le besoin de redynamiser l'association par diverses actions et initiatives afin de maintenir le soutien financier, matériel et moral nécessaire au projet en Ethiopie.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Patrick Coccolo

